



Opération de Développement Rural de Fauvillers

Réunion de la CLDR, le 16/12/2024

Réf. : FAUVILLERS06- CLDR\2024\20241216 CLDR convention MdeV Warnach et PNHSFA\Fauvillers 20241216 PV CLDR conv Warnach PNHSFA.docx

Participants

CLDR : 14 participants et 5 excusés (voir liste en annexe)
PNHSFA : M. Donatien Liesse, Directeur
FRW : Mme Clémentine Descamps, agent de développement

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu de la réunion du 10/06/2024
- Introduction en demande de convention DR de l'aménagement de la maison de village de Warnach
- Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier : 20 ans d'action sur le territoire communal
 - › Les projets du Parc sur Fauvillers – passés, actuels et futurs
 - › Les collaborations à envisager avec le Parc pour la réalisation du PCDR
- Divers

Mme Sylvie Toussaint, échevine du développement rural, accueille les participants et présente l'ordre du jour de la réunion.

Approbation du compte rendu de la réunion du 10/06/2024

La CLDR approuve ce compte rendu, sans remarque.

Introduction en demande de convention DR de l'aménagement de la maison de village de Warnach

Contexte

M. Geoffrey Chetter, bourgmestre, présente l'historique du projet et les raisons qui poussent la Commune à introduire une demande de convention DR en prévision de la session d'approbation d'avril 2025.

Pour rappel, il s'agit de la fiche-projet « L1-M-02 - Aménagement de la salle de Warnach en maison de village » reprise en lot 1 du PCDR.

- Le projet d'aménagement de l'ancienne école de Warnach en maison de village était déjà repris dans le premier PCDR 2005-2015.
- Mi-octobre 2023, ce projet a été introduit et sélectionné dans le cadre de l'appel à projets « Cœur de village » dans le cadre du Plan de relance wallon.

- La Commune a désigné l'association momentanée « LB Consult Sprl » et « Pinon Architectes SPRL » en tant qu'auteur.
- Le subside était plafonné à 432.127,08€, sur 583.543,60€ de travaux initialement estimés. La part communale devait être de 151.416,52€.
- Au moment de l'appel d'offres, les travaux ont été répartis en 2 X 2 lots, visant les abords (génie civil / Mobilier et plantations) ou le bâtiment (gros œuvre / menuiseries) afin d'avoir des entreprises plus locales, notamment pour les menuiseries et les plantations.
- À la deuxième ouverture des offres, il est apparu que de nombreux postes avaient été très largement sous-estimés par l'auteur, notamment au niveau des abords. Le subside étant plafonné, ce surcoût financier a directement impacté la part communale, la faisant passer de 151.416,52€ à 293.255,83 € pour un montant total de travaux estimé à 725.382,91 €.
- Les délais étant particulièrement serrés et la part communale s'élevant à plus de 40% du coût total du projet (alors qu'elle était de 20-30% maximum pour les autres maisons de village réalisées), la Commune a décidé de ne pas poursuivre l'appel à projets et de faire appel au développement rural pour la réalisation de ce projet important pour le village de Warnach.

Actualisation de la fiche-projet

La FRW a effectué une première actualisation de la fiche-projet en y intégrant les éléments essentiels repris dans l'appel à projets Cœur de village.

- Une réunion de coordination avec des personnes du comité de Warnach a eu lieu afin de s'accorder sur les éléments à conserver ou à adapter.
- Afin d'appuyer la demande de convention et que cet outil de cohésion puisse bénéficier au plus grand nombre, la Commune a pris contact avec les comités villageois de Bodange et Wisembach, afin que ces villages puissent également utiliser cette infrastructure.
- À noter qu'il s'agit d'une demande de convention ; le projet sera retravaillé avec l'auteur actuel ou un nouvel auteur en fonction des conditions de marché spécifiques.

Afin de préciser certains points, la fiche actualisée est parcourue en séance.

Au niveau de sa justification et de ses liens avec le PCDR, le projet reprend les éléments initiaux de la fiche-projet. Les villages voisins de Bodange et Wisembach, qui ne disposent pas de maison de village, seront donc repris comme bénéficiaires directs du projet. Cela porte le nombre d'habitants touchés à 506 (Warnach : 181 | Bodange : 138 | Wisembach : 187).

Au niveau du programme de réalisation, les interventions envisagées dans le cadre de l'appel à projets Cœur de village ont été intégrées au programme initial.

1. Analyse préalable

L'analyse préalable a déjà été réalisée dans le cadre de l'appel à projets. Son coût n'est donc pas repris dans l'estimatif global.

2. Abords

- Accès : un nouvel accès spécifique pour les livraisons sera créé à l'arrière du bâtiment.
- Cour : l'espace sera aménagé sans obstacle afin d'en conserver la polyvalence.
 - Des bancs, un parking vélo et une place PMR seront aménagés pour garder l'aspect convivial et de lieu de rencontre extérieur pour les jeunes du village.
 - Une partie de la cour sera rénovée, avec un filet d'eau central pour la récolte des eaux et des pavés drainants. Pour des raisons de coûts et de périmètre (550m² de cour avant), ce poste ne sera pas aussi développé que dans l'appel à projets cœur de village et le revêtement utilisé devra être défini au moment de l'avant-projet avec l'auteur afin de choisir la solution la plus adéquate (coût-bénéfice).

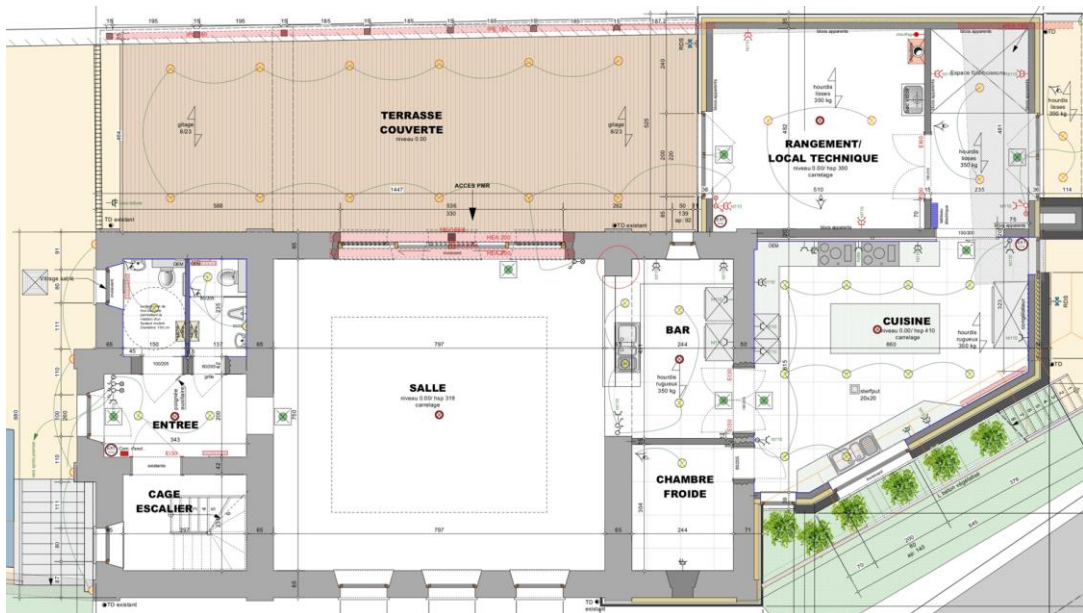


- Mur de soutènement : le mur de soutènement devra être renforcé et un escalier permettant d'accéder directement de la route à la cour sera créé.
- Plantations : deux espaces verts seront créés en bordure de route pour servir de barrière naturelle et une haie sera créée sur la partie mitoyenne.

3. Extension/transformation du bâtiment

Les travaux de rénovation comprennent notamment :

- Au niveau technique : le ravalement de façade, le remplacement des menuiseries, la réfection de l'ensemble de l'électricité et de la plomberie, installation du chauffage au gaz, la mise aux normes de l'infrastructure, notamment énergétique (isolation).
- Sur la partie existante au rdc : l'aménagement de l'entrée, avec la création d'un nouvel escalier vers l'étage, et la rénovation des sanitaires. La salle polyvalente sera isolée en partie, rafraîchie et de nouvelles ouvertures seront créées afin de permettre l'accès à un préau adjacent.
- Le volume secondaire, comprenant le bar et la cuisine actuelle sera remplacé par un volume annexe à toiture plate reprenant : le bar, l'aménagement d'une chambre froide dans l'ancienne cuisine, la création d'une nouvelle cuisine et d'un local technique et de rangement.



- L'étage, non accessible au public, sera en partie rénové en vue de conserver la petite salle de réunion. À la demande du Comité, l'espace grenier sera simplement mis aux normes et isolé afin de conserver un espace de stockage. Ces travaux pourraient, tout comme à Honville, être menés en étroite collaboration avec le comité de la salle et les habitants, qui se chargeront de certains travaux de finition afin de limiter les coûts.
- À noter également qu'un remplacement des menuiseries, une rénovation de la toiture et l'ajout d'une sous-toiture avec 4 vélux seront nécessaires (non repris dans l'appel à projets cœur de village).

Au niveau de l'estimation budgétaire, un nouvel estimatif a été calculé sur base d'une moyenne des deux offres de prix reçues et du prix du marché pour une rénovation sommaire du 1^{er} étage estimé par l'équipe ATEPA de la FRW.

→ Selon les projections, le projet atteindrait au moins 972.138€, avec une part communale de 292.138€ - soit près de 30% du total.

Total	Part DR (avec plafond)	Part communale
972.138 €	680.000 €	292.138 €

Questions-réponses

La part communale est presque identique à celle estimée dans le cadre de l'appel à projets cœur de village. Pourquoi se diriger vers une autre source de financement ?

- *Le projet initial d'aménagement de la salle de Warnach, correspond plus aux postes subventionnés par le développement rural ; les besoins du Comité étant davantage centrés sur l'amélioration du bâtiment que sur ses abords.*
- *L'appel à projets ne favorisant pas les interventions sur le bâtiment, d'autres coûts importants étaient à prévoir à moyen terme, notamment au niveau de la toiture, du ravalement de façade, du remplacement des menuiseries et de la mise aux normes de l'infrastructure pour l'accueil du public. Ces coûts auraient été entièrement à charge de la Commune et auraient fait grimper la note in fine. Sans compter les éventuels dépassements budgétaires possibles lors des travaux.*
- *Le subventionnement en DR pouvant aller jusqu'à 680.000 €, contre un subside plafonné à 432.127 € dans le cadre de cœur de village, la Commune estime que ce subside correspond mieux à l'esprit du projet et aux réalités budgétaires de ce type de projet.*
- *L'estimatif présenté se base sur une moyenne des deux offres de prix reçues et du prix du marché pour une rénovation sommaire du 1er étage estimée par l'équipe ATEPA de la FRW. Il sera précisé au stade avant-projet, et dans l'idéal revu légèrement à la baisse, si des solutions plus sobres et moins coûteuses sont envisageables avec l'auteur qui sera désigné une fois le projet conventionné.*
- *L'opportunité d'obtenir des subsides complémentaires sur certains postes comme le SAR pour la démolition et l'assainissement ou les espaces verts pour les plantations devra également être étudiée.*

Le budget étant conséquent, cela ne serait-il pas plus économique d'abattre le bâtiment et de reconstruire une maison de village qui réponde mieux aux dimensions et usages souhaités par le Comité ?

- *Pour le moment, les projets repris dans les deux PCDR et l'AP Cœur de Village faisaient le choix de maintenir et de rénover ce patrimoine villageois, auquel les habitants sont attachés.*
- *Cette possibilité pourrait éventuellement être étudiée au moment de l'avant-projet, si la préservation du bâtiment n'était pas possible pour des raisons budgétaires ou de stabilité.*

Le fait que le village de Wisembach soit repris dans les bénéficiaires directs aura-t-il un impact négatif sur le développement d'un projet futur dans le village ? Quel est l'avantage réel pour les habitants ?

- *Il est certain que pour maintenir les dynamiques villageoises propres à chaque village, ceux-ci doivent pouvoir bénéficier d'une structure de rencontre adaptée et cohérente au regard de leur taille et de leurs besoins. Au vu du taux d'occupation et du coût de ce type d'infrastructure, la construction d'une salle dans chaque village n'est pas envisageable.*
- *L'objectif de la Commune est que les villages de Wisembach et Bodange puissent bénéficier de la future Maison de village de Warnach pour l'organisation de certaines de leurs activités couvertes et « délocalisables » et que les habitants de ces deux villages bénéficient d'un tarif préférentiel pour les locations privées. Une implication des comités dans la gestion et*

l'entretien des lieux sera à envisager en fonction des collaborations et des utilisations que chacun souhaitera mettre en place.

→ *Une réflexion sur l'utilisation des églises pourrait également être menée afin que celles-ci puissent être utilisées par les habitants des villages qui ne disposent pas de salle.*

Des recherches pour l'acquisition d'un terrain à Wisembach pour y développer un espace de convivialité sont-elles en cours ? Des terrains étaient en vente, mais ont été rapidement achetés par des privés.

→ *Les besoins d'espace de rencontre et de convivialité sont bien réels sur Wisembach, et le projet « L2-M-01 Création d'un espace de convivialité avec kiosque à Wisembach » repris en lot 2 n'est ni oublié, ni condamné, mais il nécessite l'identification et l'acquisition d'un espace pouvant permettre ce type d'aménagement. C'est pourquoi le projet n'a pas été repris dans la programmation triennale fixée en 2024 par la CLDR. La Commune essaie depuis 4 ans d'identifier des propriétaires de terrains potentiels, sans succès.*

→ *D'autre part, dans le cadre de la fiche-projet « L2-M-05 Création d'espaces de convivialité dans les villages », des opportunités d'achat de terrain pourraient se dégager dans la rue des Eglantiers, afin d'y aménager un kiosque, un espace de convivialité, des jeux, ... ces aménagements correspondant mieux aux besoins des habitants.*

→ *En fonction des opportunités (acquisition stratégique « rapide » d'un terrain possible ou non) et de la taille du projet à développer, le projet pourra se réaliser via cette fiche également.*

Demande de convention DR

→ **La CLDR marque son accord**, à 13 voix pour et 1 abstention, **sur la demande de convention DR** pour le projet « L1-M-02 - Aménagement de la salle de Warnach en maison de village » repris en lot 1 du PCDR.

Les prochaines étapes administratives sont :

1. Approbation de la demande de convention en Collège
2. Réunion de coordination avec la DGO3 en janvier 2025
3. Si le dossier est en ordre et que l'Administration remet un avis positif, la DGO3 adressera à la Commune le tableau de convention à passer en Conseil communal.
4. Introduction de la demande de convention DR à la session d'avril 2025 (remise du dossier complet pour le 15/03/2025).
5. En fonction du nombre de projets reçus et du budget disponible, la nouvelle Ministre Madame Anne-Catherine Dalcq décidera de conventionner, ou non, le projet. En cas de non sélection, le projet sera automatiquement repris pour la session de convention suivante.

Programmation triennale DR

La programmation triennale préalablement établie par la CLDR en mars 2024 doit être adaptée en conséquence.

→ L'objectif de la Commune reste de travailler sur la FP « **L2-M-05 Création d'espaces de convivialité dans les villages** » via un travail d'analyse et de visite de terrain, notamment avec l'ATEPA, en prévision d'une demande de convention pour la session d'octobre 2025.

→ En ce qui concerne la FP « **L1-M-03 Développement du site de Oisefagne** », la Commune a l'opportunité d'acquérir une autre parcelle de 2ha20 sur le site (39.000€). Cet espace conviendra pour l'aménagement de l'espace cinéraire. Il sera demandé au Comité d'acquisition de refaire une estimation du terrain initialement identifié dans la FP.

→ **La CLDR approuve, à l'unanimité, la nouvelle programmation triennale** suivante :

	Priorité	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%
Année rapport annuel + 1 an	Lot 1	L1-M-02 Aménagement de la salle de Warnach en maison de village	972.138 € DR : 680.000€ Commune : 292.138 €
	Lot 2	L2-M-05 Création d'espaces de convivialité dans les villages	À définir
Année rapport annuel + 2 ans	Lot 2	L2-M-04 Aménagement du cœur de Tintange	À définir
Année rapport annuel + 3 ans	Lot 1	L1-M-03 Développement du site de Oisefagne	216.792 €

Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier : 20 ans d'action sur le territoire communal

Dans le cadre de son rapport d'auto-évaluation en vue d'établir un nouveau plan de gestion 2026-2035, une rencontre est organisée avec M. Donatien Liesse, Directeur du PNHSFA, afin de présenter les actions du PNHSFA et de faire des liens entre le travail du PNHSFA et les projets du PCDR.

Les projets du Parc Naturel sur Fauvillers – passés, actuels et futurs

M. Donatien Liesse, Directeur du PNHSFA, propose dans un premier temps un petit aperçu des projets menés sur le territoire au départ de la commune :

- Directement en sortant de l'administration communale, un espace « jardin de curé » a été aménagé en 2007 dans le cadre d'un projet européen lié à la reconnaissance de la Grande Région comme capitale européenne.
- Un peu plus loin, des murs en pierres sèches ont été rénovés dans le cadre d'un projet citoyen avec des jeunes de différents pays.
- Le Pâchis, point de départ de la création du Parc, a accueilli la fête du PNHSFA en 2023.
- Le site de Oisefagne continue d'être développé en partenariat avec le PNHSFA. Un projet d'aménagement d'un parcours touristique sur les paysages est actuellement en cours de développement entre le Pâchis et le site de Oisefagne.
- À Hotte, La Fourchette et d'autres producteurs locaux, sont régulièrement consultés et mis à l'honneur, notamment dans le cadre de la mise en place d'une signalétique spécifique.
- À Strainchamps, sur la Sûre, à la confluence avec la Strange, de nombreux projets de protection en lien avec l'eau ont été menés, dont l'aménagement de passes à poissons.
- Entre Strainchamps et Hollange, dans le fond de vallée, des mares ont été créées, grâce notamment à des fonds européens.
- À Warnach, un module pédagogique a été développé en lien avec la station d'épuration collective.
- À Bodange, on retrouve également des projets de passes à poissons et de restauration de murs en pierres sèches. Sans oublier le travail sur le circuit des légendes en lien avec les anciens chevaliers.

Il s'agit bien évidemment d'une liste non exhaustive des projets menés par le parc naturel sur la commune de Fauvillers.

Les liens avec le PCDR

Afin d'aborder les projets en cours et futurs, une discussion s'engage autour des principales missions du PNHSFA et leurs liens avec les projets du PCDR (explicités par quelques mots-clés).

Tourisme



L2-IM-04- Renforcement de la promotion touristique de la commune

Amélioration de l'accueil touristique – communication et promotion du territoire plus poussées – mise en place de produits d'appel touristiques s'appuyant sur les richesses patrimoniales et naturelles

Au niveau du tourisme, plusieurs projets sont menés par le PNHSFA :

- *Création d'itinéraires pédestres*
- *Projet global de valorisation du massif de la forêt d'Anlier*
- *Ambition de développer un projet de « charte européenne » du tourisme durable en collaboration avec 2 autres Parcs Naturels et le soutien du Commissariat Général au Tourisme.*

L1-M-03 - Développement du site de Oisefagne

Verger conservatoire haute-tige - verger partagé basse-tige - espace arboré « de mémoire » - espace cinéraire forestier paysager

Actuellement, le PNHSFA travaille à la création d'un cheminement entre Fauvillers et le site de Oisefagne sous la forme d'un parcours aménagé avec signalétique sur le thème du paysage. Celui-ci sera bientôt réalisé (automne 2025) grâce au « lot compensatoire » reçu dans le cadre de la candidature au Parc national. Une partie sera aménagée en caillebotis, on retrouvera également des bancs et des aménagements artistiques ainsi qu'une aire de pique-nique avec aménagements spécifiques pour les cavaliers à la sortie vers Hotte.

- *La CLDR souhaiterait qu'un suivi communal soit mis en place une fois le projet réalisé, pour que le chemin ne soit pas endommagé par le débardage.*

Paysage



L3-IM-12 - Valorisation des paysages

Développement des bocages – aménagements de points de vue et installations de lecture du paysage – itinéraire touristique – parrainage des paysages – observatoire du paysage

Au niveau des paysages, plusieurs projets sont évoqués :

- *Réalisation d'une charte paysagère*
- *Travail en cours pour la mise en place d'un observatoire permanent du paysage*
- *Aménagement d'un observatoire du paysage à la Ferme Simon.*
- *En projet : création de points de vue sur les 7 communes du PNHSFA – Une centaine de lieux ont été présélectionnés par la Chargée de Mission. Une fois ces nouveaux points de vue réalisés, un itinéraire des plus beaux paysages du Parc sera créé.*

Patrimoine



L2-IM-07 - Information et sensibilisation au patrimoine local

Conception et diffusion de publications - organisation d'événements - mise en valeur de certains éléments patrimoniaux dans les villages

Au niveau du patrimoine, plusieurs projets sont évoqués :

- *Rénovation du lavoir de Tintange, mené par Anne-Laure, la Chargée de Mission spécialisée dans ce domaine*
- *Nouveau projet de création d'un réseau des cercles d'histoire pour les fédérer et réaliser une base de données reprenant l'ensemble de leurs fonds documentaires. Avec le souhait également de vulgariser ce travail pour en assurer une plus grande diffusion.*

L2-M-06 - Restauration et valorisation d'éléments patrimoniaux locaux

Restaurer et valoriser différents éléments de patrimoine (liés à l'eau, petit patrimoine religieux, patrimoine attaché à l'histoire des villages, murs en pierres sèches)

- *À ce niveau, le PNHSFA, via sa chargée de mission, travaille au montage de subventions, notamment au niveau du PPPW et de l'AWAP.*

L2-M-02 - Aménagement d'un espace de convivialité à Strainchamps

En bordure du RAVeL - petite aire de stationnement, dont une place pour motorhomes, sécurisation de la traversée de la voirie - aire de convivialité, avec kiosque et divers services - aire sportive et récréative avec une plaine de jeux, un terrain multisports couvert et un skatepark - espace vert

- *La précédente CLDR avait travaillé à la réalisation du projet « mémoire du tram », dont un panneau se trouve sur le site.*
- *Actuellement, le PNHSFA travaille sur un projet européen (avec Wiltz côté GDL) de valorisation du patrimoine industriel lié à l'eau. Une ancienne locomotive sera aménagée en un espace didactique à Bastogne. L'objectif sur les autres communes du parc naturel sera de mettre en valeur ce patrimoine, via une boucle Ravel. Une réflexion est encore en cours pour savoir où et quel patrimoine mettre en valeur (anciennes tanneries, les rys d'abissage, taillis de chênes à écorce). L'espace à Strainchamps, en lien avec l'ancien vicinal, pourrait être mis en valeur en vue d'y installer des œuvres d'art, panneaux didactiques, modules, ...*

L2-M-05 - Création d'espaces de convivialité dans les villages

Aménager des espaces de convivialité dans 8 villages (mobilier public, plantations, parking, jeux, patrimoine)

- *Début 2025, lorsque ces espaces seront étudiés, des conseils seront pris auprès du PNHSFA si certains éléments du patrimoine sont à valoriser.*

Mobilité



L3-M-05 - Aménagement de zones de covoiturage

à Warnach ou à Sainlez, le long de la N4 – reliées au RAVEL - parkings multimodaux (vélos) – signalétique et équipement

- *Le PNHSFA a réalisé un sondage sur les pratiques de covoiturage en milieu rural. Les résultats ont été transmis au SPW mobilité, intéressé par cette thématique.*

L2-M-07 - Développement de la mobilité électrique

Réseau de bornes de recharge pour les vélos et les voitures – signalétique – achats groupés et location de vélos électriques, itinéraires adaptés

- *En lien avec d'autres projets, le PNHSFA dispose d'un parc de 8 vélos électriques. Six vélos pourraient être mis en prêt sur les différentes communes du Parc naturel pour permettre aux citoyens de tester ce moyen de transport.*

L3-M-04 Aménagement de chemins de liaison

Connexions entre villages, avec les communes voisines et le RAVeL – signalétique et équipements

L2-IM-09 Actions favorisant la mobilité douce

Commission mobilité - Actualisation de l'Atlas des voiries vicinales - cadastre des chemins rejoignant le RAVeL - édition d'une carte à l'échelle communale - parrainage des voies lentes - encouragement de l'usage du vélo - réflexion un Plan Communal de Mobilité (PCM)

→ *Au niveau mobilité, un grand projet porté par Idélux, via les zones fonctionnelles transfrontalières (ZFT), est en cours de construction.*

Echanges pédagogiques



L2-IM-01 Elargissement de l'offre de services pour les aînés

Internet, entraide, WADA – soutien des 3 structures locales – meilleur accès aux informations, salon des aînés – diversité des activités, animations aînés friendly/intergénérationnelles

→ *Actuellement, le PNHSFA travaille en partenariat avec Ergo 2.0 sur la mise en place du projet « Vivre et Vieillir en bonne santé ». Une première expérience pilote a été menée à Neufchâteau, l'objectif étant de permettre aux aînés de réaliser un auto-diagnostic des signes précurseurs de chute/perte d'autonomie.*

L3-IM-08 Développement de l'économie circulaire favorisant la transition et les liens citoyens

Groupe de travail Transition écologique - budget participatif – potager partagé – verger partagé – bacs de légumes à disposition – grainothèque – Groupe d'Achats Communs – Système d'Echange Local – mouvement 0 déchet

Au niveau économie circulaire, deux projets sont évoqués :

- *Projet de création de cercles de jardiniers, via les cercles horticoles notamment, afin de leur permettre de partager et d'échanger leurs savoirs.*
- *Projet Leader Circularium (GAL) pour accompagner les producteurs locaux dans leur développement agricole, d'un point de vue marketing.*

Environnement



L3-IM-04 Mise en place d'actions en faveur de la nature

Plantations – verger ancien de Tintange – rivières (épuration, journée de la Sûre, parcours de pêche no kill, sécheresse)

Au niveau environnemental, de nombreux projets sont menés par la Commune, notamment via l'AP BiodiverCité et le PNHSFA :

- *Action récurrente de commandes groupées de haies pour les citoyens.*
- *Projet de valorisation économique de nos vergers*
- *Actions récurrentes pour l'amélioration de la qualité de l'eau dans le bassin de la Sûre*
- *Open Rivers Programme : subside de 80.000 euros reçu pour l'aménagement de 13 ponts qui permettent de préserver l'habitat des moules perlières (en lien avec la présence des truites fario), car cette espèce est particulièrement sensible au colmatage causé par le passage des véhicules forestiers.*

L2-IM-06 Sensibilisation du monde agricole aux enjeux environnementaux

Zone d'exclusion des pesticides - systèmes de dissuasion et contrôles pour les exploitations agricoles intensives - formations à l'agriculture biologique , aux adaptations aux changements climatiques, à la permaculture

- *Il y a quelques années une analyse des taux de glyphosates chez des riverains avait été réalisée et les taux d'exposition s'étaient avérés très faibles.*
- *Développement d'une expérience de production « propre » de sapins de Noël (gestion différenciée) en partenariat avec des producteurs. On arrive à la moitié d'un cycle de production de sapin de Noël (7ans).*

Agriculture



L3-IM-07 Accompagnement et soutien aux agriculteurs locaux

Faciliter l'accès à la terre - groupe de travail transfrontalier pour la gestion des terres agricoles fauvillersoises - diversification agricole - aide administrative

- *Accompagnement des agriculteurs pour les aider à aller vers davantage d'autonomie (analyses, informations pour mieux adapter leurs pratiques agricoles, ...)*
- *Développement de la filière « épeautre d'Ardenne » afin de favoriser l'agriculture de précision. Label « IGP » en cours de reconnaissance.*

L3-IM-03 Sensibilisation des citoyens au monde agricole

Rencontres entre citoyens et agriculteurs (ferme ouverte, journée pédagogique à la ferme) – communication (charte de bon voisinage, chroniques)

- *Circuits gourmands sur le territoire du PNHSFA*
- *Projet « Saveurs et savoir-faire », avec une visite notamment à la Ferme des 3 fontaines.*

L1-IM-04 Encouragement des productions locales et des circuits courts

Actions de communication pour faire connaître les initiatives locales et les producteurs locaux - mutualiser les moyens matériels et les infrastructures - Améliorer le réseau de distribution

- *Circuits courts : signalétique vers les producteurs*
- *Aide à la mise en place de plusieurs marchés du terroir sur le territoire du PNHSFA*
- *Dépôt d'un projet européen visant la distribution des produits locaux dans une démarche logistique, mobile et transfrontalière, avec l'ADL.*

Cela fait donc au moins 18 fiches-projets sur les 45 du PCDR où des liens et collaborations peuvent être envisagés avec le travail du PNHSFA.

- **Pour conclure ces échanges, les membres de la CLDR sont invités à répondre à l'enquête d'auto-évaluation « mon territoire, mon parc naturel »** accessible en ligne sur le site du PNHSFA via ce lien <https://parcnaturel.be/questionnaire-territoire/> .



Divers

Renouvellement de la CLDR

Suite aux élections communales, la composition de la CLDR au niveau du quart communal sera revue. Pour l'instant, 6 élus font partie de la CLDR.

- Les deux groupes politiques choisiront prochainement leurs représentants communaux.
- À noter que c'est Mme Sylvie Toussaint qui sera dorénavant l'échevine du DR. M. Geoffrey Chetter, bourgmestre, fera également partie de l'assemblée.

Si l'on se réfère au Règlement d'Ordre Intérieur de la CLDR, les membres citoyens absents/excusés à 3 réunions consécutives ou absents à plus de 75% des réunions en deux ans doivent être interrogés quant à leur intérêt à rester membre de la CLDR.

→ En l'occurrence, 8 membres seraient concernés. Ils recevront un courrier début janvier.

Un nouvel appel à candidatures a été lancé via le bulletin communal. Il sera relayé sur la page Facebook de la Commune, sur le site internet communal, le site de l'ODR, Fauvillers en poche, ...

→ Remise des candidatures attendue pour le 13 janvier 2025. **Il faudra être attentif à ce que la majorité des villages puisse encore être représentée** (risques pour Sainlez, Burnon, Hollange, Malmaison).

Prochaine réunion de la CLDR

1 ^{er} trimestre 2025	CLDR axée sur
Février/mars 2025	> le rapport annuel
	> l'accueil des nouveaux membres CLDR
	> l'organisation de la visite de terrain « espaces de convivialité »

Clémentine Descamps,
Agent de développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Semois-Ardenne

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY | +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be | www.frw.be | www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

Participants à la réunion de CLDR du 16/12/2024

Présents

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
M.	Chetter	Geoffrey	Honville	o
Mme	Colson	Agnès	Fauvillers	
Mme	Fluzin	Sandy	Menufontaine	o
Mme	Gangler	Chantal	Tintage	
M.	Grandjenet	Erwin	Warnach	o
Mme	Hubart	Agnès	Warnach	
Mme	Jacquet	Marie-Laure	Wisembach	
M.	Jumpertz	Jean-Michel	Fauvillers	
Mme	Manche	Laurence	Hotte	
Mme	Mariscal	Geneviève	Bodange	
M.	Massaux	Vincent	Wisembach	
M.	Thomas	Robert	Tintage	
Mme	Toussaint	Sylvie	Strainchamps	
M.	Verbauwhede	Philippe	Bodange	

Excusés

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
M.	Bastin	Fabrice	Burnon	
Mme	Erneux-Yernaux	Françoise	Strainchamps	
M.	Goffin	Baudouin	Honville	o
Mme	Maont	Evelyne	Menufontaine	
M.	Stilmant	Nicolas	Fauvillers	o